



Commune de Jalhay

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Éric LEJEUNE, domicilié à Herbiester 117 à 4845 Jalhay.

Le terrain concerné est situé Herbiester, 117 à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section B n°1055L.

Le projet est de type : l'extension d'une habitation - la régularisation de certains travaux (garage, modification de baies, abri de jardin et abri à bois), et présente les caractéristiques suivantes :

**Extension d'une emprise au sol de plus ou moins 25 m<sup>2</sup>, sise à l'arrière de l'habitation. Parement en panneaux fibrociment. Régularisation de certains travaux réalisés sans autorisation préalable (Garage, modification de baies, abri de jardin et abri à bois)**

Annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40 du CoDT : écarts aux prescriptions du lotissement, à savoir : baie horizontale en façade gauche - construction sur les espaces libres latéraux (garage) - extension projetée en dehors de la zone capable - matériau de parement de l'extension (panneaux fibrociment) - toiture plate de l'extension

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **08/05/2025** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28/04/2025 au 12/05/2025 au Collège communal :**

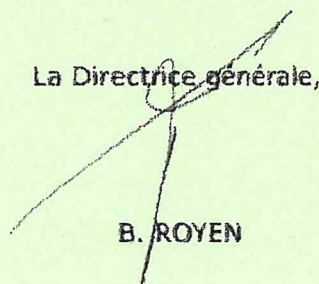
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [service.urbanisme@jalhay.be](mailto:service.urbanisme@jalhay.be)
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202500023/5298/2025**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 08/04/2025

La Directrice générale,

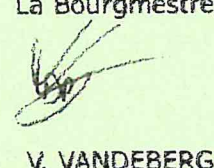


**B. ROYEN**

Par le Collège communal,



La Bourgmestre,



**V. VANDEBERG**